

Lloyd's of London, une institution tricentenaire

Rémi Moreau

Volume 81, Number 1-2, 2013

Numéro spécial sur l'histoire de l'assurance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1091802ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1091802ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (print)

2371-4913 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Moreau, R. (2013). Lloyd's of London, une institution tricentenaire. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 81(1-2), 137–144.
<https://doi.org/10.7202/1091802ar>

Article abstract

Lloyd's London, the world's best known insurer is not an insurance company, but an association of underwriters organized to provide insurance coverage through syndicates. Technically, the Names provide the financial capacity to Lloyd's.

The operations at Lloyd's of London have begun in 1688 when Edward Lloyd opened a coffee house. It was incorporated by Act of Parliament in 1871 under the name Corporation of Lloyd's, and was amended several times since. Finally, in 1996, Lloyd's was restructured by an important Reconstruction Plan.

Lloyd's of London, une institution tricentenaire

by Rémi Moreau

RÉSUMÉ

Le Lloyd's, London, le plus célèbre assureur du monde, n'est pas en réalité une compagnie d'assurance mais un groupe de souscripteurs, regroupés en « Syndicats ». Techniquement, ce sont les Names qui apportent la capacité financière aux souscripteurs.

Tout a commencé sous l'enseigne d'un café, ouvert en 1688 par Edward Lloyd. La Corporation du Lloyd's a été constituée en 1871 en vertu d'un Acte du Parlement anglais, amendé à diverses reprises. En 1996, le Lloyd's a bénéficié d'un important plan de sauvetage.

ABSTRACT

Lloyd's London, the world's best known insurer is not an insurance company, but an association of underwriters organized to provide insurance coverage through syndicates. Technically, the Names provide the financial capacity to Lloyd's.

The operations at Lloyd's of London have begun in 1688 when Edward Lloyd opened a coffee house. It was incorporated by Act of Parliament in 1871 under the name Corporation of Lloyd's, and was amended several times since. Finally, in 1996, Lloyd's was restructured by an important Reconstruction Plan.

L'auteur remercie M. J.F. Outreville pour ses précieux commentaires.

I. INTRODUCTION

L'origine du Lloyd's remonte à 1688 mais le célèbre « coffee shop » sur Tower Street fut déplacé fin 1691 sur la rue des Lombards. L'institution est maintenant âgée de 311 ans. Son histoire se confond avec quelques grandes étapes liées à la naissance et au développement de l'assurance. Le but de ce bref article est de décrire le début du marché d'assurance le plus vieux du monde et qui continue à fasciner, tant son fonctionnement est unique, mais aussi dans quelques aspects récents de son évolution, le tout agrémenté de plusieurs anecdotes. La « vieille dame » de l'assurance incarne à la fois la tradition mais aussi la modernité. Elle a pu traverser quelques crises et elle a su s'adapter aux grands mouvements et aux contraintes qui ont marqué l'assurance et la réassurance.

Tout commence vraiment avec l'ouverture d'un café, sur Lombard Street, au cœur de la City. À cette époque, les cafés étaient à la mode. Ouverts depuis l'aube jusqu'aux petites heures de la nuit, ils étaient surtout appréciés par une clientèle avide de nouvelles et de rumeurs de toutes sortes. Les femmes n'y étaient pas admises tant l'endroit était malodorant. Réunissant politiciens, avocats, notaires, marchands et armateurs, ou simplement des gentlemen curieux, le Lloyd's Coffee House devint très vite un lieu exceptionnel pour négocier et faire du commerce, mais aussi pour s'initier à l'assurance. Les gens misaient alors sur n'importe quel risque, tel un vol de cheval, la mortalité d'un proche ou d'un lointain parent, et sur les aléas d'un voyage en mer et la perte d'une précieuse cargaison.

Comme les clients qui fréquentaient le café étaient toujours à l'affût de nouvelles, son propriétaire, Edward Lloyd, eût l'idée d'annoncer les arrivées et les départs de bateaux, une initiative très prisée des courtiers d'assurance, qui s'empressaient alors de faire signer des contrats sur les risques. Grâce à des apprentis, embauchés sur le tas, il commença aussi à publier pour les assureurs et les courtiers diverses informations, un *Lloyd's news* (qui devint plus tard un *Lloyd's list*), sur les périls en mer à travers le monde, mais aussi sur les événements dramatiques ou exceptionnels, de nature maritime ou terrestre. Lorsque Edward Lloyd mourut en 1713, la réputation du Café était faite et elle perdure encore aujourd'hui.

2. LES OPÉRATIONS

Le statut officiel d'assureur est obtenu par une loi en 1871, fournissant à Lloyd's une impulsion nouvelle dans le domaine des assurances terrestres. L'institution est régie par la Corporation of

Lloyd's selon des dispositions législatives qui furent amendées à plusieurs reprises, notamment en 1888, en 1911, en 1925 et 1952 et enfin en 1982. En 1996, un important plan de sauvetage a modifié le mode de fonctionnement de l'institution.

L'assurance maritime s'est développée lorsque les banquiers ont cessé de garantir individuellement la bonne arrivée du navire. On comprit alors qu'il fallait établir une compensation entre un ensemble de risques et ne plus considérer les risques de telle ou telle affaire en particulier. L'assurance opère à partir d'un grand nombre (plus le nombre de risques s'accroît, plus le calcul de la moyenne devient fiable) et avec des éléments d'appréciation précis. Il est facile avec le recul de dire que les prévisions originelles étaient fréquemment invalidées par les événements. Avec le développement des outils statistiques, l'assureur peut aujourd'hui anticiper le bilan de ses opérations avec un minimum de chances d'erreurs.

Implanté sur tous les continents, Lloyd's of London ne fonctionne pas comme une compagnie d'assurance mais comme un marché, aux multiples facettes, opérant de façon autonome. Lloyd's n'est pas une personne morale mais un regroupement d'assureurs (souscripteurs) individuels, chacun devant être admis par le Comité du Lloyd's après enquête et versement d'un cautionnement. Au premier niveau de la longue chaîne des intervenants, figurent d'abord les «Syndicats» attirés du Lloyd's. On n'en a dénombré jusqu'à 400 environ mais ce nombre a régulièrement évolué à la hausse ou à la baisse en fonction de la situation économique ou des événements internationaux. Les syndicats sont chargés d'accepter ou de refuser les risques qu'on leur présente. Puis, au second niveau, il y a les «Names», des investisseurs ou de riches financiers qui injectent le capital nécessaire aux activités de souscription. Les capacités requises du Lloyd's proviennent essentiellement de ces investisseurs. Il faut noter que la règle de la solidarité n'existait pas au sein des Names. Chacun pouvait être responsable d'une perte jusqu'au moindre denier, «*jusqu'à ses boutons de manchette*». Cette règle a été modifiée par le Plan de sauvetage de 1996.

Au troisième et quatrième niveau, les mandataires prennent en charge les opérations quotidiennes et des agences de mandataire gèrent spécifiquement un syndicat. Au cinquième niveau, interviennent ce qu'il est convenu d'appeler les «Coverholders», c'est-à-dire les agents autorisés à conclure les acceptations finales de souscription et à émettre les contrats d'assurance au nom des membres d'un syndicat ou de plusieurs syndicats, selon un pourcentage déterminé. Les syndicats sont assistés de représentants légaux pour satisfaire aux exigences légales et réglementaires. Au dernier niveau interviennent

les Courtiers de Lloyd's, spécialement et uniquement attirés à transiger avec les syndicats. Ces intermédiaires, qui représentent d'autres courtiers mondiaux, viennent transiger dans la grande salle de souscription du Lloyd's. Le courtier doit produire les documents nécessaires : descriptions et analyses des risques, supports financiers, programmes de prévention, etc. Enfin, on parle d'un septième niveau pour désigner des courtiers mandataires, ayant des agréments uniques dans certains pays.

3. LES SOUSCRIPTEURS

Il existe deux salles de souscription, l'une au premier étage pour les risques maritimes, l'autre au second étage pour les risques terrestres. Les agents du monde entier, attirés au Lloyd's, ou encore les visiteurs, sont accueillis par des « doormen » en livrée rouge et noir traditionnelle. Les « waiters » sont chargés de venir en aide aux souscripteurs et d'assurer le décorum.

Dans l'une ou l'autre salle de souscription, l'accès aux souscripteurs est large et varié, selon les risques en jeu, car tout est assurable chez Lloyd's, non seulement les risques traditionnels, mais les risques les plus inusités, allant du véhicule lunaire, de la fraude informatique, jusqu'aux jambes hors prix des vedettes de cinéma. Le lecteur intéressé par les détails sur ces fameux contrats Lloyd's pourra lire un article que nous avons produit dans cette revue, intitulé « Les plus célèbres contrats d'assurance de Lloyd's au cours de son histoire tricentenaire » (Rémi Moreau, *Assurances*, Octobre 1993, 535-540). Lloyd's s'est toujours fait une réputation de couvrir des risques très complexes, tel le risque de guerre, le risque nucléaire, le risque spatial, le risque de pollution, sans oublier les risques les plus inusités.

Parallèlement à la rigidité sans failles des règles, Lloyd's se caractérise par la simplicité des contrats. Autant le contrat d'assurance, appelé « police », (le terme « police » vient de l'italien « polizza », signifiant une promesse en langage lombard), peut être parfois complexe, voire hermétique, autant à l'enseigne du Lloyd's, les rédacteurs ont longtemps eu le mérite d'être précis et courts.

4. L'INDEMNISATION

Un marché si dense, si ouvert, mais très réglementé, n'est pas exempt de sinistres. De générations en générations, la cloche

récupérée de la *Lutine*, une frégate française de 950 tonnes qui a sombré en 1799, a résonné pour annoncer les nouvelles : un coup pour les bonnes, deux coups pour les désastres, comme celui du *Titanic*, le 15 avril 1912, qui a fait l'objet de réclamations totalisant à l'époque plus de 1 400 000 livres sterling. De nos jours, la cloche ne sonne plus que lors de la commémoration du 11 novembre 1918. Les sinistres d'aujourd'hui n'en sont pas moins spectaculaires, à commencer par les attentats de 2001 aux États-Unis, les ouragans Katrina et Wilma en 2005, les tsunamis indonésiens et japonais.

En matière de sinistre, le Lloyd's n'a jamais failli à ses obligations contractuelles, depuis sa création alors que ses opérations étaient principalement focalisées sur les risques maritimes, jusqu'au XIX^e siècle. Le grand incendie de Londres, en 1666, dont les conséquences furent désastreuses (Le grand feu de Londres avait détruit 13 000 maisons et 90 églises), n'a donc pas été l'unique déclencheur en matière d'assurance terrestre. Ce n'est qu'un siècle plus tard que les assureurs anglais ont pris conscience de la nécessité de se protéger contre un fléau aussi redoutable.

Le *Loss Book* remonte à l'origine du Lloyd's Coffee House. Il servait à recenser des informations sur les bateaux perdus en mer. Une tradition qui perdure, car les informations sont toujours retranscrites à la plume et deux livres sont placés au centre de la salle : l'un portant sur l'année en cours, l'autre sur cette même année, un siècle plus tôt. Le paiement du sinistre constitue le fondement de toutes ses opérations, dicté par le principe de la plus haute bonne foi sur lequel ont écrit de nombreux auteurs (Rémi Moreau, *La plus entière bonne foi, Assurances*, Janvier 1993, 577-604). La plus haute bonne foi n'est d'ailleurs pas demandée uniquement au preneur qui soumet une demande d'assurance, mais aussi au souscripteur, le marchand d'assurance. Tel que mentionné précédemment, selon le sens premier de « polizza », les deux parties s'engagent à respecter leurs obligations.

5. LES DÉFIS SURMONTÉS

Lloyd's a aussi connu des années noires, mais le marché a su résister grâce à une chaîne de sécurité exceptionnelle, dont la chaîne du capital, issue des Names, qui a contribué à l'exceptionnelle résistance du groupe. La sinistralité énorme issue de l'amiante et du risque lié à la pollution a poussé le Lloyd's au bord de la faillite dans les années 1990. On se souviendra aussi des pertes record du Lloyd's pendant plusieurs années consécutives, provoquées par de nombreuses

catastrophes naturelles et industrielles. Entre 1988 et 1992 la célèbre institution affichait des pertes totalisant 8 milliards de livres.

Ces crises entraîneront une révolution radicale chez Lloyd's mais aussi dans les grands marchés de réassurance qui connaîtront une nouvelle impulsion avec l'émergence rapide de la réassurance financière. On pense à la création d'Équitas, une société de réassurance chargée d'assumer les sinistres de Lloyd's provenant des traités d'avant 1992 (1930-1992), permettant de lisser les risques et de diviser la charge des sinistres tardifs par rapport aux nouvelles affaires. Ce gestionnaire du «run-off» a été doté d'une provision de 15 milliards de livres d'actifs. Le plan de sauvetage fut approuvé par les Names avec une majorité de 94,2%. Il s'agit de la plus grande restructuration financière dans l'histoire de la City. Nous y reviendrons un peu plus loin.

La force du Lloyd's repose sur une exceptionnelle résilience, une capacité à prendre la mesure de ses erreurs, souligne William Pitt, responsable du marketing au sein du Syndicat Beazley, l'un des plus gros au sein des souscripteurs.

6. RÉFORMES DE 1993 ET 1996

Lloyd's a connu l'une des pires périodes de son histoire entre 1985 et 1996 comme mentionné dans la section précédente. Durant cette période, l'institution avait accumulé des pertes colossales, liées aux catastrophes (ouragan Hugo, attentat de Lockerbie, marée noire de l'Exxon Valdez, attentat de 1993 au World Trade Center), à la pollution et à la responsabilité civile face à des maladies industrielles (plomb, pesticides, amiantes) sans oublier les poursuites découlant des implants mammaires. De nombreux Names furent tout d'un coup ruinés, eux qui étaient attirés autrefois par les placements sûrs dans ce marché très spécifique. Environ 17 000 Names ont intenté un procès aux gestionnaires de syndicats de Lloyd's. On comptait 34 000 Names en 1988. Il n'en restait que 12 000 en 1996. Le nombre de syndicats lui aussi a régressé de manière spectaculaire. On comptait 410 Syndicats en 1988. Il n'en restait que 160 en 1996.

Dans le cadre de son plan de restructuration financière de 1993, Lloyd's a accueilli en janvier 1994, des membres corporatifs. Ces membres se distinguent des membres individuels par le principe d'une participation financière limitée au montant de leur investissement (alors que la responsabilité des membres individuels était illimitée). On a donc refaçonné les règles régissant les Names qui étaient pénalisés par cette règle peu incitative à l'investissement.

D'ailleurs, au vu des pertes des premières années 1990 (estimées à 12 milliards de dollars), le tiers des Names s'était retiré des affaires. En 2003 on a introduit une importante innovation, à savoir un système de franchise destiné à veiller sur une bonne gestion du capital en fonction du risque. Un système permettant de fixer des indicateurs de performance pour les Membres et d'assurer le respect des règles. Ainsi, grâce à une politique d'investissement conservatrice et à une politique d'exposition financière négligeable, le Lloyd's a pu résister à la crise financière de 2008 et surmonter la crise de l'euro.

Quant à l'important Plan de sauvetage de 1996, il insufflait une nouvelle vie à l'institution tricentenaire. Le Plan autorisait la création d'une firme de gestion en réassurance, la société Équitas, tel que mentionné précédemment, pour prendre en charge le passif lié aux contrats souscrits avant 1993. Ceci a permis de décharger les Names de leurs engagements financiers. Le Plan abolissait le principe de responsabilité illimitée des Names. L'autre réforme importante du Plan fut d'ouvrir l'accès aux investissements aux personnes morales, pour compenser l'exode des investisseurs individuels, d'autant que cette catégorie fut instituée «entreprises à responsabilité limitée». Lloyd's se dotait ainsi d'une extraordinaire capacité financière, soit un apport de près de 45 % de la capacité totale du marché.

Lloyd's a pu ainsi sortir de l'ornière. Après 5 ou 6 années déficitaires, il a réalisé un solde positif en 1996. Son long conflit avec les Names était résolu et il affrontait la concurrence des grands marchés internationaux en toute sérénité, en particulier l'assurance et la réassurance maritime, aérienne et aéronautique, dans lequel il disposait d'importantes parts de marché.

7. CONCLUSION : UNE NOUVELLE ÈRE

Lloyd's a quitté la rue Lombard pour s'installer dans ses nouveaux quartiers, dans un bâtiment ultra-moderne, au 1 Lime Street, en novembre 1986. On y conserve certains trésors : outre la cloche de la *Lutine*, on retrouve des lettres et des pièces d'argenterie ayant appartenu à l'amiral Nelson, vainqueur de la bataille de Trafalgar. Le bâtiment abrite aujourd'hui 80 Syndicats, 50 agents de gestion (managing agents), ainsi que près de 200 courtiers Lloyd's. Le deuxième étage a hérité d'un nouveau mobilier en mélanine blanc qui contraste avec le mobilier en bois des bureaux de souscription («underwriting boxes»). Les pupitres sont importants. Chez Lloyd's, les négociations se font toujours face à face entre le souscripteur et le courtier.

Désormais Lloyd's est opérationnel dans près de 200 pays et possède des licences directes avec une centaine d'autres. Le marché nord-américain représente 43 % de l'ensemble des activités, suivi par le Royaume-Uni à 20 %, c'est donc dire l'importance du secteur international pour ce marché centré à la fois sur l'assurance et la réassurance. Le marché de Londres souscrit 20% des primes de réassurance directement ou par rétrocession. Le Lloyd's se situe dans le peloton de tête des grands réassureurs internationaux (au cinquième rang). Dans certains pays, il opère grâce à des courtiers mandataires. Il s'agit d'un modèle de pouvoir délégué par lequel le Lloyd's dispose d'une licence d'établissement. Par exemple, dans certains pays, dont la Chine et le Japon, qui ont un contrôle absolu sur leurs opérations d'assurance, le Lloyd's possède un agrément unique (single licence), lui permettant d'avoir accès à certains types de risque, dont les secteurs aériens ou maritime du fait d'une capacité locale insuffisante.

En 2011, John Nelson, un ancien banquier d'investissement, a été choisi pour succéder à Lord Levine à la direction de Lloyd's. L'arrivée de Richard Ward, à titre de directeur général, a permis d'entreprendre un vaste programme de modernisation, après les années tumultueuses, notamment la gestion électronique des primes et l'adoption de fichiers électroniques d'indemnisation. En outre, grâce aux téléphones intelligents, on peut désormais finaliser des contrats pour les risques simples. Lloyd's suit ainsi les grands courants informatiques, dont l'utilisation de l'iPad comme outil de souscription et de stockage de données. À n'en pas douter, la vieille dame du marché londonien, toujours soucieuse des traditions, mais tournée résolument vers l'avenir, n'a pas pris une seule ride.

Le mot de conclusion revient aux héritiers d'Eward Lloyd : *Today, the Lloyd's market insures some of the world's largest unique and complicated risks, from oil rigs and bridges to celebrity body parts, from airlines and sporting events to global banks : millions of people are covered at Lloyd's. Lloyds specializes in the risks that are the hardest to value and trickiest to understand. Understanding and pricing complex risks is the heart of our market. We continue to pursue ways to improve efficiency and standards of service and work constantly to provide the best cover and greatest security for all parties. We are the world's leading market for specialist insurance.*